

Métro : Lignes 5 et 10 arrêt Saint Marcel et Gare d'Austerlitz et Ligne 6 arrêt Chevaleret. Bus n° 57, n° 91 et n° 61 - 63. RER C arrêt Gare d'Austerlitz et Gare de Lyon



FICHE DE POSTE : Psychologue en service de neurologie
Institut de Neurologie – DMU Neurosciences - Equipe mouvement (4^{ème} étage)
Date de création de la fiche de poste : 01/07/2026

IDENTIFICATION DU POSTE

Métier :	Psychologue hospitalier		
Appellation locale :	Neuropsychologue		
Grade :	Psychologue	Catégorie :	A
Code métier :	10P10	(Rép Métiers FPH)	
Position dans la structure :			

Rattachement hiérarchique :

Le Directeur du Groupe Hospitalier ou, par délégation, le Directeur des Ressources Humaines.

Rattachement fonctionnel :

- ❖ Au niveau du pôle : Le chef de pôle, le cadre paramédical de pôle, le cadre administratif de pôle
- ❖ Au niveau du service et / ou de l'unité fonctionnelle : Le chef de service, le médecin responsable de l'Unité Fonctionnelle

Liaisons fonctionnelles :

- L'équipe pluriprofessionnelle (médicale, paramédicale, cadre de proximité, service social)
- Les psychologues et le Collège des psychologues
- Les directions fonctionnelles du site, les autres services de soins cliniques et médicotechniques, les structures extrahospitalières et associations impliquées dans la prise en charge des patients, les services prestataires et les services transversaux,

Présentation du groupe hospitalier et du DMU

Le groupe hospitalier AP-HP Sorbonne Université est composé de 7 hôpitaux : Pitié Salpêtrière, Charles Foix, Saint-Antoine, Rothschild, Trousseau -La Roche-Guyon et Tenon. Il propose une offre de soins complète, d'excellence et de proximité permettant la prise en charge de la plupart des pathologies, du nouveau-né à la personne âgée. Le Groupe Hospitalier Universitaire (GHU) est associé à la faculté de Santé Sorbonne Université. Il est le 1^{er} centre de recherche au niveau national. Centre d'enseignement, il abrite des écoles d'infirmier et d'aide-soignant, de sage-femme et de puériculture. Ses atouts : Des soins **accessibles à tous**, à tous les âges de la vie ; **un territoire commun** : l'Est parisien ; **l'expertise pour des diagnostics** de qualité ; **la complémentarité** entre les hôpitaux ; **la recherche** de haut niveau.

Le groupe hospitalier comprend 13 départements médico-universitaires : Département Réanimation Anesthésie Médecine Péri-Opératoire (DREAM) ; Epidémiologie et bio statistique, Santé publique, Pharmacie, Pharmacologie, Recherche, Information médicale, Thérapeutique et Médicaments (ESPRIT) ; Oncologie Radiothérapie Soins Palliatifs Hématologie Clinique (ORPHé) ; Chirurgie Innovation et Recherche (CHIR) ; **Neurosciences** ; Spécialités Abdomino-Pelvienne et Rénale de l'Adulte et de l'Enfant (SAPERÉ) ; Biologie et Génomique Médicales (BioGeM) ; Immuno-Infection, Inflammation, Dermatologie (3ID) ; Département d'Imagerie Anatomopathologie Médecine Nucléaire et Thérapie (DIAMENT) ; Alliance Réanimation Cardiologie Chirurgie cardio thoracique et vasculaire, médecine Interne, Métabolisme Endocrinologie, Diabétologie Et nutrition (ARCHIMEDE) ; Femmes Mères Enfants Obstétrique Reproduction Infertilité Gynécologie Enfants (ORIGYNE) ; Assistance respiratoire addictologie tabacologie Pneumologie Physiologie Réhabilitation réanimation Oncologie Chirurgie thoracique Handicap Endoscopie Sommeil (APPROCHES) ; Département Médecine Intensive Urgences Gériatrie (DEMIURGE).

Le DMU Neuroscience est composé de plusieurs services répartis sur les sites de Pitié Salpêtrière, Saint Antoine, Tenon, Rothschild, Charles Foix, associant différentes spécialités cliniques et médicotéchniques (activité MCO et hors MCO) : Neurologie, Réanimation neurologique et Urgences Cérébro-Vasculaires, Psychiatrie adultes et de la personne âgée, Rééducation : SSR – SLD – MPR, Neurophysiologie – Anatomopathologie.

Il s'agit d'un centre d'excellence médical ayant une référence nationale pour des pathologies rares. Il est centre de recherche et de formation universitaire, médicale et paramédicale où l'approche du soin est multidisciplinaire. Il constitue le pilier hospitalier de l'Institut Hospitalo-Universitaire de Neurosciences (IHU-A-ICM). L'offre de soins est diversifiée, avec une capacité d'accueil de plus de 500 lits, où exercent plus de 1000 personnels paramédicaux et plus de 250 médicaux qui répondent à une demande de plus 80 000 consultations externes par an.

Présentation du département et du service

Le Département de Neurologie est un centre d'excellence médical dans le domaine de la neurologie avec de nombreux centres de références et de maladies rares. Il se répartit actuellement sur 3 bâtiments (Institut de Neurologie, ICM, Lhermitte) et comprend 96 lits d'hospitalisation conventionnelle, 16 lits de réanimation - surveillance continue, 23 lits et 23 fauteuils d'Hospitalisation de jour, 24 boxes de consultation, 1 Centre d'Investigation Clinique et 1 Centre d'Etudes Thérapeutiques, 55 personnels médicaux et plus de 250 personnels non médicaux.

Le Centre Expert Parkinson de la Salpêtrière, coordonné par le Dr Florence CORMIER, est à la fois Centre Expert Parkinson régional (CEP) et Centre Inter-Régional de Coordination (CIRC). Il se situe physiquement dans l'Institut de Neurologie de l'Hôpital Pitié-Salpêtrière, dirigé par le Pr CORVOL. La file active de patients du CEP est d'environ 4000 patients dont 700 patients avec traitements de deuxième ligne (stimulation cérébrale profonde, pompe Apomorphine, Scyova ou Duodopa). Comme stipulé dans le cahier des charges, les CEP constituent un recours en complément de l'offre de soins de proximité, qu'elle soit assurée en ville ou à l'hôpital, sous la forme d'une prise en charge pluriprofessionnelle associant médecins, professionnels paramédicaux et psychologues et d'un appui aux professionnels de santé du territoire pour les situations complexes. Les CEP participent aussi aux missions de formations des personnels et des patients, intra et extrahospitalière, ainsi qu'aux protocoles de recherche, en lien avec le Centre d'Investigation Clinique de l'Institut de la Moelle et du cerveau.

Le CEP travaille en étroite collaboration notamment avec le Centre de référence maladie rare (CRMR) constitutif de l'Atrophie Multisystématisée et des Dystonies et Mouvement Anormaux Rares.

Le CRMR Dystonies et mouvements anormaux rares, coordonné par le Dr Aurélie MENERET, rassemble des compétences pluridisciplinaires organisées autour d'une équipe médicale experte dans la dystonie et autres mouvements anormaux tels que les myoclonies, la chorée et le tremblement. Il est implanté au cœur d'une structure de soins (Institut de Neurologie) et d'une structure de recherche (Institut du Cerveau, ICM) à l'Hôpital Universitaire Pitié-Salpêtrière. Il a pour mission d'améliorer l'offre de soins et d'en faciliter l'accès pour les personnes atteintes de dystonie et d'autres mouvements anormaux rares, du diagnostic à la prise en charge thérapeutique et médico-sociale. Il est fortement impliqué dans la recherche clinique et fondamentale, et contribue activement à la diffusion et au partage des connaissances sur ces maladies rares, en lien étroit avec les associations de patients. Il s'inscrit dans un réseau collaboratif national et international, favorisant à la fois l'excellence des soins et l'avancée de la recherche.

Le CRMR constitutif Atrophie Multisystématisée de Paris, coordonné par le Pr David GRABLI, en lien avec le Centre Coordinateur de Bordeaux et le Centre Constitutif de Toulouse a pour mission de coordonner l'organisation des soins et de la recherche sur le territoire. Le Centre propose une prise en charge pluridisciplinaire dès le diagnostic. Elle est organisée en lien avec le médecin traitant et le neurologue référent. Une attention particulière est portée à la coordination du parcours de soins. Les missions du Centre consistent également à animer la recherche et assurer la formation des professionnels de santé impliqués dans le suivi de la maladie. Le Centre travaille en lien étroit avec l'association ARAMISE.

Horaires et amplitude du poste de travail

Temps plein ou possibilité 50%. Cadre au forfait, amplitude horaire de la structure en fonction de l'activité, du lundi au vendredi, avec 20% de temps FIR.

Missions du poste

Définies par le décret 91- 129 du 31 janvier 1991 et par la Fiche des Métiers « Psychologue hospitalier » réactualisée en 2021.

Missions cliniques :

Au sein du CEP :

- Conduite d'évaluations neuropsychologiques et psycho-comportementales (recueil d'information, entretien, évaluation, interprétation, synthèse, restitution orale et rédaction de compte-rendu) de patients atteints de pathologies du mouvement lors d'hospitalisations traditionnelles, hospitalisations de jour, consultations multidisciplinaires ou consultations externes.
- Participation aux staffs cliniques (stimulation cérébrale profonde, équipe mouvement)
- Participation à des projets d'éducation thérapeutique, en groupe ou individuelle.
- Consultations de soutien psychothérapique pour les patients et les aidants.

Au sein du CRMR AMS :

- Accompagnement psychologique des patients atteints d'AMS et leurs aidants.

Au sein du CRMR Dystonie :

- Conduite d'évaluations neuropsychologiques et psycho-comportementales.

Formation – Information – Recherche

- Participation à des projets de recherche en lien avec les pathologies du mouvement conduits par l'équipe clinique et/ou l'équipe de recherche associée (ICM).
- Participation à l'enseignement clinique et théorique au sein du service ou de l'établissement.
- Participation à des recherches cliniques et des groupes de travail.
- Participation à des groupes de travail de psychologues/neuropsychologues nationaux
- Formation en continue, en interne ou en externe.

Missions institutionnelles

- Participation aux réunions de service et de pôle.
- Participation au projet médical et psychologique du service et/ou de l'établissement, dans le cadre d'un groupe de travail pluridisciplinaire.

L'ensemble des missions est réalisé en collaboration avec les psychologues / neuropsychologues en poste dans l'équipe.

Compétences requises

Formation et qualification initiales :

Master 2 Professionnel de neuropsychologie clinique - Décret n° 90-225 du 22 Mars 1990 « fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue », modifié par le décret n°96-228 du 29 mars 1996 et complété par le décret 2005-97 du 3 février 2005

Connaissances particulières requises :

- Maîtrise des outils neuropsychologiques et de la pratique clinique de la neuropsychologie
- Conduite d'entretiens individuels ou collectifs
- Notions d'animation de groupes
- Notions de TCC (facultatif)
- Capacité à concevoir et conduire une recherche en neuropsychologie au sein d'une équipe (facultatif)

Contact

Dr Florence CORMIER, coordonnatrice du Centre Expert Parkinson :

florence.cormier@aphp.fr